



Centre Régional de la Propriété Forestière AUVERGNE-RHONE-ALPES

Bourg-lès-Valence, 12 mars 2018

René SABATIER
Ingénieur du C.R.P.F.
chargé des départements
de la Drôme et de l'Ardèche
95 Av. Georges Brassens
26500 Bourg-lès-Valence
Tél : 04.75.83.90.29
Fax : 04 75 55 15 29



55056066/49168/0051/c6 1/1
D. 533834904396213585

M. Philippe TOUATI
Maire de Cruas
Place René Cassin
07350 CRUAS

Objet : PLU de CRUAS

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier du 20 Février dernier, nous avons bien noté votre projet d'avoir recours au classement en EBC.

Ce classement relève du Code de l'Urbanisme et est prévu pour protéger des parcelles à enjeu particulier clairement identifié.

Il ne doit donc pas être systématique. Il doit être règlementairement justifié pour chaque site dans le rapport de présentation. Nous vous invitons à le réserver aux espaces boisés à forts enjeux sur la commune (arbres remarquables à proximité du village, haies, espace commun à conserver pour ne pas en changer la destination,).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'ingénieur du CRPF,

René SABATIER

Siège
Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES
Tél. +33 (0)4 73 98 71 20
E-mail : auvergnerhonealpes@crpf.fr

www.cnpf.fr/auvergnerhonealpes

Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**

SIRET 180 092 355 00239 - APE 8413Z - TVA Intracommunautaire FR 75180092355

Comptabilité - facturation
Parc de Crécy, 18 avenue du Général de Gaulle
69771 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR
Tél. +33 (0)4 72 53 60 90
E-mail : lyon@crpf.fr

